
« BASCULE STRATÉGIQUE » DE RADIO FRANCE : L'ALLIANCE DE LA RADIO RAPPELLE LA VIGILANCE COLLECTIVE DE TOUS LES ACTEURS DE LA RADIO SUR LES ÉQUILIBRES DU SECTEUR

Les récentes déclarations de Radio France autour d'une « bascule stratégique » et particulièrement dans la réallocation de ressources hertziennes ont retenu l'attention de tous les acteurs de la radio privée. Les membres de l'Alliance se montreront particulièrement vigilants sur la méthode et les actions que le service public mettra en œuvre, et particulièrement sur l'exercice de son droit de réservation prioritaire de la ressource hertzienne et sur les réponses qui y seront apportées par le Ministère de la Culture.

La Présidente de Radio France évoque la restitution des fréquences hertziennes de Mouv' au profit d'« une antenne musicale 100% numérique » et indique également avoir déjà proposé à l'État et à l'Arcom de « permuter » une partie des fréquences de France Musique, en vue de compléter la couverture de *France Info* et *Ici* dans les zones géographiques où elles sont peu diffusées.

Cette annonce oblige à la vigilance de tous les acteurs privés de la radiodiffusion regroupés au sein de l'Alliance, tant elle fait peser un risque sur les équilibres du secteur. Elle révèle une tentation de Radio France de s'approprier toujours plus de fréquences et possiblement de ressources publicitaires alors que le service public dispose déjà d'un niveau de couverture de la population souvent très supérieur aux radios privées.

Dès lors que *France Info* et *Ici* accèdent au marché publicitaire, une **analyse d'impact économique préalable contradictoire** est indispensable à tout réaménagement de la ressource hertzienne du service public (FM et/ou DAB+).

L'avenir du média radio est au cœur des préoccupations de tous les acteurs de la radio (publique, privée, associative, nationale et locale) et ne saurait prospérer sans une attention systématique à la spécificité de chacun et qui rend l'offre si diversifiée et qualitative dans notre pays.

Face à ces annonces, les membres de l'Alliance seront particulièrement attentifs aux méthodes et actions que le service public mettra en œuvre, en particulier à l'exercice de son « droit de réservation prioritaire » de la ressource hertzienne. Ils observeront également les réponses apportées par le Ministère de la Culture.

Les radios privées unies au sein de l'Alliance, dont la diversité des programmes garantit un paysage pluraliste unique en Europe à nos concitoyens, sont **solidaires et résolument opposées à toute tentative de bouleversement unilatéral des équilibres** au profit du service public.

À propos de l'Alliance de la Radio

Lancée en janvier 2025, l'Alliance de la Radio regroupe les radios RTL, RTL2 et Fun Radio (radios du groupe M6), NRJ, Nostalgie, Chérie FM, Rires et Chansons (radios du groupe NRJ), les 178 radios locales, régionales, thématiques et généralistes indépendantes adhérentes au SIRTI, Europe 1, Europe 2 et RFM (radios du groupe Lagardère), RMC et BFM Business (radios du groupe RMC BFM), Radio Classique (radio du groupe Les Échos Le Parisien) et Skyrock, Skyrock Klassik. L'Alliance porte une ambition forte pour valoriser la puissance et la pertinence du média auprès des acteurs économiques, institutionnels et du grand public.